

# Formateur à l'évaluation des risques professionnels

## Modalités pédagogiques

**Durée** : 28 heures, 4 jours

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 1 mini – 10 max

**Dates** : Voir convention

**Niveau** : Initiation

## Présentation de la formation

Cette formation vous permettra de maîtriser les règles d'animation et de pédagogie afin de pouvoir animer des formations à l'évaluation des risques professionnels.

## Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Concevoir, animer et évaluer les actions de formation
- Maîtriser les règles de l'évaluation des risques professionnels (EvRP)
- Identifier les actions de prévention
- Comprendre les éléments indispensables dans la rédaction du document unique de sécurité

## Public visé et Prérequis

Public visé :

Formateur souhaitant former sur les risques professionnels

Prérequis :

Avoir des connaissances de base sur la prévention des risques professionnels.

## Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

## Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

### Jour 1

Matin

#### Techniques d'Animation

- Conception de la salle
- Présentation
- Tour de table
- Timing de la formation
- Validation des acquis, etc.

**Administratif & Réglementaire**

- Administratif du formateur
- Obligations & Recommandations
- Supports & Déroulés pédagogiques
- Confidentialité

Après-midi

**Approche Pédagogique**

- Rôle du formateur
- Pédagogie & Andragogie
- Communication verbale & non-verbale
- Anticipation et Gestion de situations difficiles

**Jour 2**

Matin

**Connaitre le cadre réglementaire**

- Obligations du chef d'établissement / code du travail
- Conditions d'accès au document unique

Après-midi

**Définition du risque**

- Méthodologie pour l'évaluation des risques
- Outil d'aide à l'évaluation des risques (OiRa) et bibliographie (INRS...)

**Jour 3**

Matin

**Les risques**

- Savoir identifier les risques
- Savoir hiérarchiser les risques

**Proposer des actions de prévention**

- Savoir définir des objectifs réalisables en phase avec l'entreprise.
- Obtenir l'adhésion de la direction

Après-midi

**Le document unique**

- Forme et contenu du document unique
- Exemples de documents uniques (comprendre et analyser)

**Jour 3**

Matin

**La rédaction du document unique**

- Supports
- Forme
- Diffusion

**Suivi et mise à jour du document unique**

Après-midi

### **Comment évaluer les objectifs de prévention définis**

- Quand
- Comment
- Par qui

### **Les autres documents liés à la sécurité**

### **L'affichage obligatoire en entreprise / code du travail**

## **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**

### **Moyens pédagogiques :**

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

### **Moyens techniques :**

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD, plan d'intervention SST magnétique, Mallette de maquillage pour simulation, films simulation accident, Mannequins, Support de cours, référentiel INRS.

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

## **Modalités d'évaluation**

**Avant la formation** : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

**Pendant la formation** : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

**En fin de formation** : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

### **Critère d'évaluation :**

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

**Après la formation** : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

## **Moyens d'encadrement**

Formateur spécialisé en formation dans les secteurs de la sécurité, incendie et accessibilité depuis plus de 10 ans.

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à [handicap@passpro.fr](mailto:handicap@passpro.fr).